

## ABBAYE DE COATMALOUE EN KERPert

**L'abbaye Notre-Dame de Koad Malouen** ou **Silva Milonis** ("Coatmaloen") est une abbaye cistercienne située sur la commune de Kerpert dans les Côtes-d'Armor.

Son histoire commence le 27 juillet 1142. Il ne reste aujourd'hui qu'une abbatiale du XVIII<sup>e</sup> siècle, sans toit, et une majestueuse façade surmontée d'un fronton de forme triangulaire. Le monastère Notre-Dame de Koad Maloen est implanté aux limites de la Cornouaille et du Trégor, soit dans l'ancienne paroisse de Ploegean ou Plijo divisée aujourd'hui en trois communes : Kerpert, Saint-Gilles-Pligeaux et Saint-Connan. Les ruines de l'abbaye ont été inscrites monument historique par arrêté du 20 avril 1964.



## Histoire :

Successivement trois vagues monastiques - celtiques (VIe et VIIe siècles) : bénédictine (IXe et XIe siècles): cistercienne, (XIIe siècle) - dotèrent la Bretagne médiévale d'une trentaine d'abbayes. Comme pour la plupart des établissements monastiques qui furent fondés au Moyen Age pour répondre aux exigences morales et spirituelles des communautés religieuses, le choix du site ne fut pas anodin. Ici, au voisinage de la grande route joignant l'Etang-Neuf à Saint-Gilles-Pligeaux, la recherche de l'isolement - manifestation d'une spiritualité marquée par la tradition des Pères du désert, associé à une forte présence de l'eau, fut un élément déterminant à l'occasion du choix de l'implantation d'une communauté cistercienne

C'est l'œuvre des moines de Pluskoad en Bégard (1130), première abbaye cistercienne (émules de Saint Bernard), en Bretagne, appelés par **Alain le Noir**, comte de Richmond et de Penthièvre, gendre du duc de Bretagne Conan III, dont les soucis sont à la fois l'évangélisation toujours à poursuivre et la mise en valeur des richesses du pays.

**L'abbaye de Coatmallouen ou de la Bonté-Dieu** fut longtemps florissante. Elle connut son apogée au cours du 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècle. A la guerre de succession de Bretagne (1341-1362), les troupes des Montfort firent payer à l'Abbaye sa fidélité à la cause de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre. Elle connut sa première ruine. Reconstituée en 1364, l'abbaye se vit accorder en 1421 des protections ducales puis royales. L'ensemble des bâtiments abrita une centaine de personnes : moines, frères convers, domestiques, ouvriers agricoles et aussi pieux visiteurs venant faire retraite. Ses abbés avaient droit de haute et basse justice. L'un d'eux apposa même sa signature sur le registre de mariage à Langeais, d'Anne de Bretagne et du roi de France Charles VIII. L'abbaye avait son vivier, son allée des Doms, terme qu'on retrouve à Avignon (jardin du Rocher des Doms) et qui, ici, désignait une promenade couverte qui faisait le tour extérieur des bâtiments!

En 1502, avec la nomination comme abbé Jacques de Kerbihan, confirmé par le pape Alexandre VI, l'abbaye passa sous le régime de la Commende en 1516 (du latin *commendam* qui signifie provisoire). Le **concordat de Bologne de 1516** donne au roi (François 1<sup>er</sup>) le pouvoir de nommer des évêques ou abbés commendataires. Ceux-ci, souvent issus de la haute aristocratie, sont parfois libertins et même athées. Cela dégrade les finances des monastères, beaucoup n'étant désireux que de s'enrichir, et est à l'origine de nombreux abus. Ces abus prennent fin avec la Révolution française.

Un certain relâchement de la règle fit que les Abbés commendataires furent autorisés à ne plus résider en l'abbaye ; ils venaient simplement y toucher leurs rentes. L'état désastreux des bâtiments monastiques : leur entretien coûtait cher et les abbés commendataires se montraient le plus souvent fort mal disposés à y affecter une part du revenu que leur procurait leur bénéfice; quand l'un d'eux s'y risquait - ce fut le cas de l'abbé Pierre Oger de Cavoye de 1691 à 1708 -, il courait à la faillite et devait renoncer; et lorsqu'enfin la ténacité et l'habileté financière du dernier titulaire de Coatmalouen l'abbé Jean Joseph Languet de 1709 à 1753 permit le commencement de la reconstruction complète des bâtiments de l'abbaye. Les travaux furent entrepris en 1746 sous la direction de l'ingénieur du Roi

De Janesson qui fut également chargé de la construction des bâtiments de la Compagnie des Indes à Lorient. Les travaux de gros-œuvre furent probablement achevés en novembre 1758 sous l'abbatit d'Antoine-François-Joseph des Laurent.

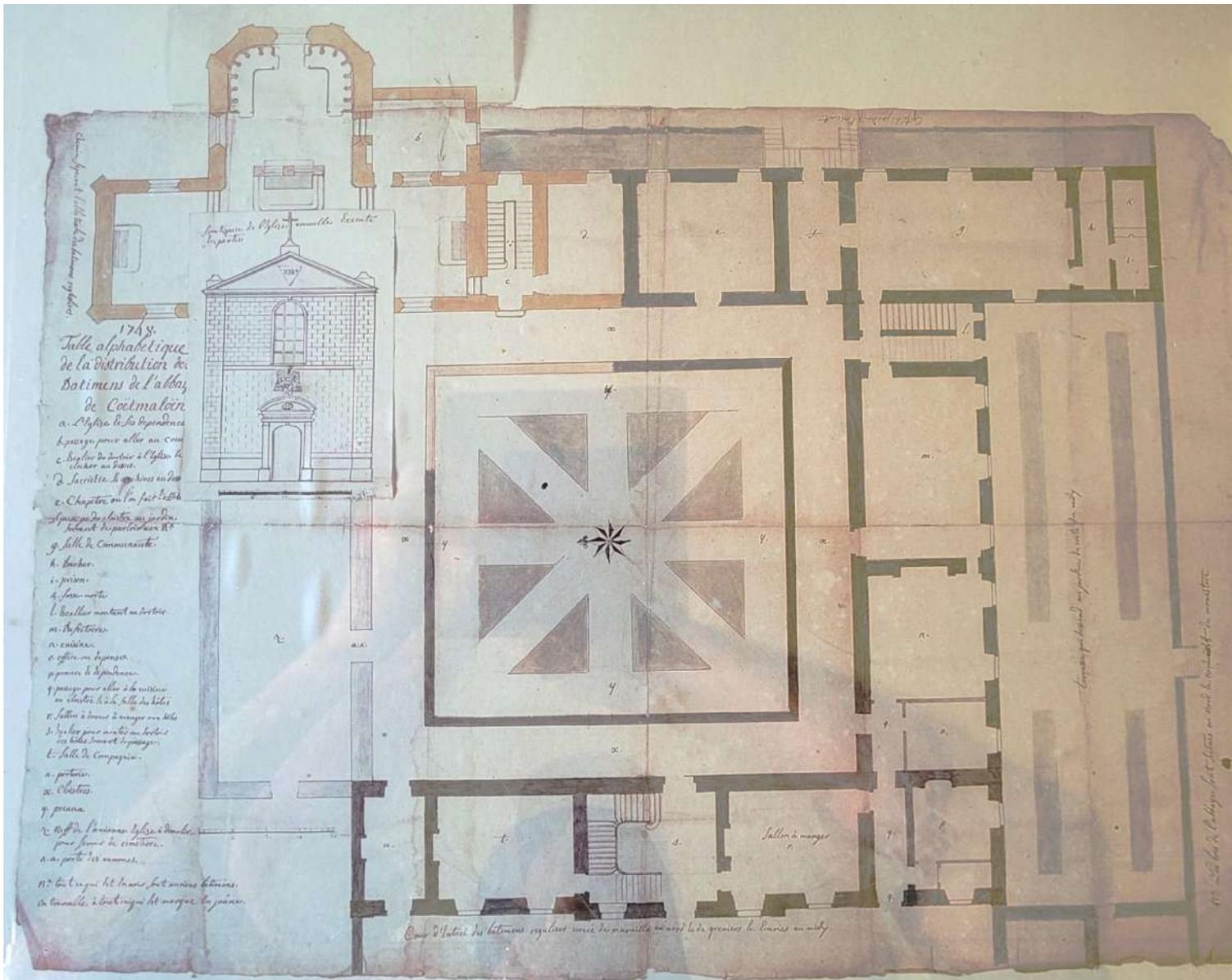
Si de nombreux édifices furent détruits ou sévèrement altérés au cours de la période révolutionnaire, tel ne fut pas le cas pour l'abbaye de Coatmalouën dont la destruction intervint au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Confisquée au titre de bien national de première origine, l'abbaye, qui ne comptait que six moines à la veille de la Révolution, fut offerte à la convoitise de ceux qui voyaient dans ces bâtiments une simple carrière en élévation. Ce fut en tout cas le sens d'une note du 1<sup>er</sup> floréal An III (20 avril 1795) qui projeta de vendre les pierres de l'ancienne abbaye. Les bâtiments furent vendus à deux reprises au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. La première vente fut prononcée en décembre 1805 à l'attention de Claudine-Marguerite Bodin de Guingamp pour servir de carrière, la deuxième en janvier 1806 pour Henri-Joseph Le Lepvrier, originaire de Plésidy, alors juge au tribunal du district de Guingamp. A cette époque, Henri-Joseph Le Lepvrier n'ayant pas acquitté la totalité de la somme due pour l'achat de l'ancienne abbaye, rédigea une lettre au préfet pour obtenir l'autorisation de procéder à la démolition d'une partie des bâtiments pour en réparer une autre, le corps de logis principal et l'église abbatiale. Le 25 juin 1806, Henri-Joseph Le Lepvrier fut ainsi autorisé par le préfet à « *disposer de tous les bâtiments de l'ancienne communauté de Coatmalouën* ». Toutefois, au regard du coût que représentait la restauration de l'ancienne abbaye, Henri-Joseph Le Lepvrier fit vraisemblablement démolir une partie du bâtiment principal de l'abbaye - la façade postérieure du logis des hôtes - qu'il fit reconstruire à **Trégrom en un lieu connu sous le nom de Manoir du Gouër**, propriété acquise par héritage, dont le logis actuel présente le chronogramme 1806 (MDCCCVI) et dont certaines pièces abritent aujourd'hui deux grandes cheminées anciennes, l'une d'entre-elles portant un blason buché surmonté d'une mitre et entouré de deux anges. La Révolution était là qui devait mettre un terme à l'existence multiséculaire du monastère.



Ne demeure aujourd'hui debout que la splendide façade du 18<sup>ème</sup> siècle, longue de 70 mètres ; ses plans furent dressés en 1782 et les travaux n'étaient pas encore achevés quand éclata la Révolution. Cette façade, percée de vingt et une ouvertures, béantes, seulement un grand écusson des armes de Bretagne pleines, de la coquille saint Jacques de Compostelle au dessus d'un porche Renaissance. Dans la nef déserte de l'abbatiale, on ne verra que deux pierres tombales. L'une est brisée par la moitié, l'autre porte l'effigie d'un père Abbé portant sa crosse.

Les armoiries de la seigneurie de Coatmalouën - *d'hermines plein avec mitre et crosses* - figurant au centre du large fronton-pignon triangulaire antérieur.





Une belle maison voisine a été bâtie avec les pierres de l'abbaye.

Au premier rang des éléments constitutifs de l'ensemble abbatial, il y a le noyau formé par le **cloître**. De forme carré – chaque côté mesure ici 22,40 m – le cloître est l'élément névralgique de l'abbaye : selon la tradition cistercienne, trois des quatre côtés du cloître correspondent en effet à la triade *anima* (âme), *spiritus* (esprit), *corpus* (corps) : voir plan de 1748.

- La galerie orientale (est) du cloître, correspondant aux activités intellectuelles (*anima*), regroupe d'abord la sacristie et l'armarium (destiné au rangement des objets liturgiques, les livres, aménagé dans le mur du sanctuaire), puis la salle capitulaire, dortoir et latrines étant généralement situés à l'étage.
- La galerie septentrionale ou méridionale (nord), selon la topographie des lieux - méridionale en ce qui concerne le site de Coatmalouën -, correspondant aux activités spirituelles (*spiritus*), est bordée par l'église édifiée sur le point le plus élevé du site. Dès le XII<sup>ème</sup> siècle, le plan basilical cruciforme fut adopté par les cisterciens. Les dimensions, les matériaux, la hauteur et le type d'élévation ou de voûtement des églises cisterciennes n'obéissaient toutefois à aucune règle précise.
- La galerie opposée à l'église (au sud), qui correspond aux activités corporelles (*corpus*), regroupe cuisine, réfectoire, chauffoir, cellier et lavabo.



Les boiseries du chœur se trouvent dans l'église de Plestin les Grèves, les stalles dans celle de Corlay

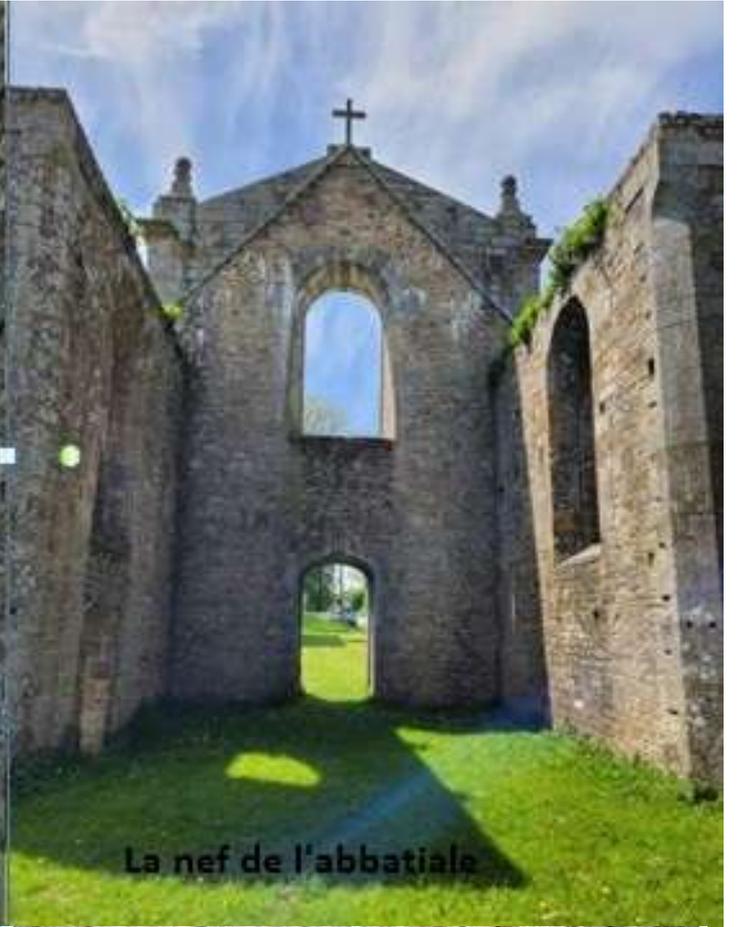
Depuis 1993 Les Amis de l'abbaye de Koad Malouen, ont entrepris la restauration du site et son animation. Elle favorise les études historiques et développe les activités culturelles.

Dans ces murs ont vécu à Coatmalouen, durant près de six cent cinquante ans, environ 200 à 300 moines de chœur plus des moines convers. Les premiers moines étaient agriculteurs occupés à défricher et à mettre en valeur les terrains gagnés sur la forêt et les landes. Ceux qui les ont suivis avaient été de véritables entrepreneurs décidés à faire fructifier l'ensemble de leurs ressources. Les derniers, en particuliers les abbés commendataires, furent surtout des percepteurs préoccupés de se procurer des revenus sans contre partie de travail !

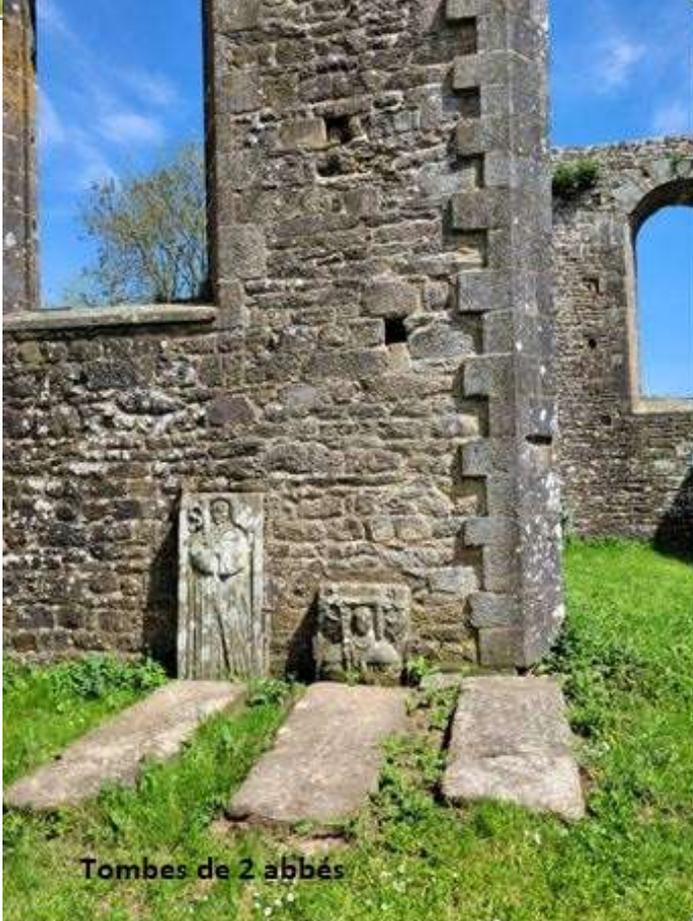
ROLLAND Jean Paul juin 2025



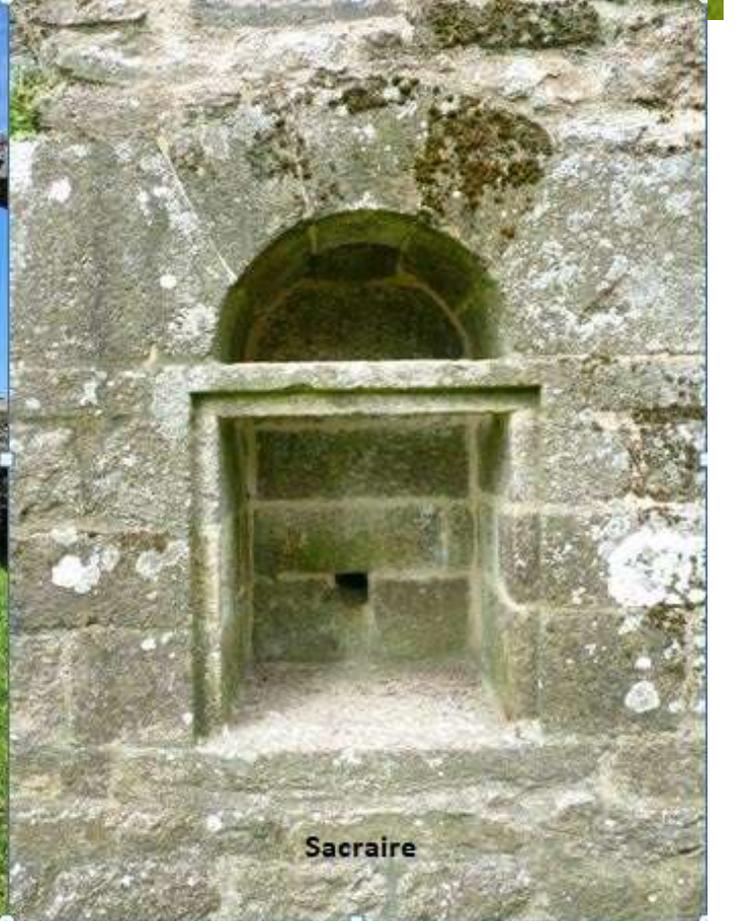
Entrée de l'abbatiale



La nef de l'abbatiale



Tombes de 2 abbés



Sacraire